

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 11 décembre 2023, à 20h00, à la salle du conseil,  
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Présents : Mme Chantale Gagné, conseillère, M. Patrick Bacon, M. Alain Fradette et M. Gérald Ruel, conseillers.

Absent : Mme Jocelyne Bérubé et Mme Valérie Simard, conseillères et M. Gérard Grenier.

Les membres présents forment le quorum; la séance est présidée par Mme Chantale Gagné, pro-maire.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20h00 par Mme Chantale Gagné, pro-maire de Lac-au-Saumon. Mme Cintia Fontaine, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire.

## **2023-12-214      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gérald Ruel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour comme suit, en laissant l'article divers ouvert :

### **ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 11 DÉCEMBRE 2023**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
  - 3.1 Procès-verbal séance ordinaire du 13 novembre 2023
  - 3.2 Procès-verbal séance extraordinaire du 21 novembre 2023
  - 3.3 Procès-verbal séance extraordinaire du 30 novembre 2023
4. Présentation et approbation des comptes
5. Période de questions réservée au public (10 minutes)
6. Demande d'aide financière de l'école Armand St-Onge
7. Adoption du projet de règlement 233-2023 – compteurs d'eau
8. Volet 4, coopération projet archives, dépôt et participation études MAMH
9. Volet 4, coopération archives, dépôt et participation études MRC
10. Achat des compteurs d'eau
11. Contrat pose des compteurs d'eau
12. Réserve pour révision du plan et règlement urbanisme
13. Divers :
  - 13.1 \_\_\_\_\_
  - 13.2 \_\_\_\_\_
14. Rapport des comités
15. Périodes de questions réservées au public (10 minutes)
16. Levée de la séance

### **ADOPTÉE**

## **2023-12-215      APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par M. Alain Fradette et unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux suivants :

- Procès-verbal séance ordinaire du 13 novembre 2023
- Procès-verbal séance extraordinaire du 30 novembre 2023

Il est proposé par M. Patrick Bacon et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal suivant :

- Procès-verbal séance extraordinaire du 21 novembre 2023

### **ADOPTÉE**

## **2023-12-216      PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par M. Gérald Ruel et unanimement résolu d'approuver la liste des comptes et d'autoriser le paiement des comptes selon les bordereaux suivants :

Comptes à payer au 30 novembre	149 896.45\$
Rapport mensuel des salaires	<u>21 304.86\$</u>
Total des dépenses à payer au 30 novembre	171 201.31\$

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC (10 MINUTES)**

Des questions sont adressées au conseil portant sur les sujets suivants :

- La pétition, projet rue du Rosaire. Confirmation de la municipalité qu'une réponse serait donnée à la pétition avant le début des travaux, si le projet abouti.
- Approvisionnement en eau, prise d'eau potable.

**2023-12-217      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE ARMAND ST-ONGE**

Il est proposé par M. Patrick Bacon et unanimement résolu de contribuer au projet d'album des finissants 2023-2024 de l'école secondaire Armand St-Onge par le biais d'une annonce publicitaire dans celui-ci. Format publicitaire 1/8 d'une page, pour un montant de 50,00\$

**ADOPTÉE**

**2023-12-218      ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2023 SUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, L'INSPECTION, L'ENTRETIEN ET LA RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU**

Il est proposé par M. Alain Fradette et unanimement résolu d'approuver le dépôt du projet de règlement 223-2023 sur la fourniture, l'installation, l'inspection, l'entretien et la relève des compteurs abrogeant le règlement numéro 207-2021 relatif à l'installation et l'entretien des compteurs d'eau.

**ADOPTÉE**

**2023-12-219      DÉPÔT ET PARTICIPATION AU VOLET 4 COOPÉRATION – PROJET ARCHIVE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALE ET DE L'HABITATION**

Il est proposé par M. Patrick Bacon et unanimement résolu :

**QUE** le conseil de la municipalité de Lac-au-Saumon s'engage à participer au projet d'étude en gestion documentaire regroupée et à en assumer une partie des coûts ;

**QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

**QUE** le conseil nomme la MRC de La Matapédia comme organisme responsable du projet.

**ADOPTÉE**

**2023-12-220      DÉPÔT ET PARTICIPATION AU VOLET 4 COOPÉRATION – PROJET ARCHIVE – DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMPTÉ DE LA MATAPÉDIA.**

Il est proposé par M. Alain Fradette et unanimement résolu :

**QUE** le conseil de la municipalité de Lac-au-Saumon s'engage à participer au projet d'étude en gestion documentaire regroupée et à en assumer une partie des coûts ;

**QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du soutien aux projets structurants du Fonds régions et ruralité ;

**QUE** le conseil nomme la MRC de La Matapédia comme organisme responsable du projet.

**ADOPTÉE**

**2023-12-221      ACHAT DES COMPTEURS D'EAU DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

À la suite des résultats de l'analyse des offres reçues pour l'achat de compteurs d'eau dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau, il est proposé par M. Alain Fradette et unanimement résolu d'acheter 42 compteurs de l'entreprise Les Compteurs Lecomte Ltée pour un montant de 11 925.68\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**2023-12-222      CONTRAT POSE DES COMPTEURS D'EAU DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

Sur la base des documents administratifs soumis et après analyse de la seule offre conforme reçue, il est proposé par M. Alain Fradette et unanimement résolu d'octroyer le contrat de la pose des compteurs d'eau en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau à l'entrepreneur Plomberie Gicleurs PSP pour la somme totale de 78 463.80\$ taxes incluses. L'entrepreneur propose une réduction de 142.00\$ par compteur posé, qui viendra réduire la somme totale susmentionnée.

**ADOPTÉE**

**2023-12-223      RÉSERVE POUR LA RÉVISION DU PLAN ET RÈGLEMENT D'URBANISME**

Il est proposé par M. Patrick Bacon et unanimement résolu :

QUE la municipalité confirme à la MRC de La Matapédia sa participation à la réserve financière créée en prévision de la révision des plans et règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de La Matapédia par le règlement numéro 2023-12 ;

QUE la municipalité accepte que soit prélevée annuellement auprès de la municipalité la quote-part spéciale au montant de 2 372.00\$ telle que décrite à l'annexe 1 de ladite réserve financière pour les années 2024, 2025, 2026 et 2027.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du conseil font le point sur les projets et dossiers en cours des différents comités sur lesquels ils sont impliqués.

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC (10 MINUTES)**

Des questions sont adressées au conseil portant sur les sujets suivants :

- Nouveau rôle d'évaluation
- Serre Nordique
- Procédure de déneigement
- 

**2023-12-224      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Gérald Ruel et unanimement résolu de lever la séance. Il est 20h33.

**ADOPTÉE**

---

Chantale Gagné  
Pro-maire

---

Cintia Fontaine  
Directrice générale/Greffière-trésorière

<sup>1</sup>Je, Chantale Gagné, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.